

# Recommandations stratégiques pour le prochain cadre stratégique

## *Renforcer la résilience du secteur agricole et agroalimentaire canadien*

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada évolue dans un contexte de plus en plus complexe, marqué par les changements climatiques, la hausse du coût des intrants, de la main-d'œuvre et de l'énergie, la consolidation croissante des exploitations ainsi qu'un renouvellement générationnel difficile. Les récentes incertitudes géopolitiques, l'instabilité commerciale et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont également mis en évidence l'importance d'une capacité de production intérieure fiable, d'une dépendance réduite envers les aliments et intrants agricoles importés, ainsi que de l'importance de systèmes agricoles diversifiés capables de soutenir la sécurité alimentaire et l'abordabilité pour les Canadiennes et Canadiens.

Le prochain cadre stratégique (PCS) offre une occasion unique de renforcer l'autonomie stratégique, la résilience à long terme, la compétitivité et la durabilité de l'ensemble du secteur.

Le présent mémoire s'appuie sur les perspectives d'agriculteurs, d'entreprises agroalimentaires et d'organisations issues des secteurs agricole, environnemental et alimentaire. Les défis décrits, ainsi que la nécessité de solutions systémiques, s'appliquent plus largement à l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Ces commentaires visent à éclairer la première phase des consultations sur le PCS. Des recommandations plus détaillées sur la conception des programmes pourront être développées aux étapes ultérieures du processus.

### **Nous recommandons que le PCS :**

1. **Adopte à long terme la résilience comme objectif global** des politiques et des investissements du PCS.
2. **Reconnaisse et endosse le rôle stratégique et transversal de l'agriculture (y compris l'aquaculture) et l'alimentation biologiques dans le renforcement de la résilience**, de la compétitivité, de la durabilité et du renouvellement du secteur. Afin d'amplifier ces retombées, le PCS devrait inclure une stratégie de développement pour l'agriculture et l'alimentation biologiques.

### **La résilience comme objectif central**

L'agriculture joue un rôle clé en appuyant la priorité pangouvernementale du Canada qui vise à passer « de la dépendance à la résilience ».<sup>1</sup> La résilience en agriculture renvoie à la capacité des exploitations agricoles, des transformateurs et des chaînes d'approvisionnement à gérer les

---

<sup>1</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2025. De la dépendance à la résilience : le Budget 2025 prévoit de nouveaux investissements pour acheter canadien et renforcer la capacité industrielle du Canada. <https://www.canada.ca/en/agriculture-agri-food/news/2025/11/from-reliance-to-resilience-budget-2025-delivers-new-investments-to-buy-canadian-and-build-canadas-industrial-strength.html>.

risques, à s'adapter au changement, à demeurer économiquement viables et à renforcer leur compétitivité à long terme.<sup>2</sup>

Comme objectif central, la résilience est une priorité obligée qui permet de coordonner les grands objectifs liés aux marchés et au commerce, à la croissance et à la compétitivité, à la science et à l'innovation, à la main-d'œuvre et au développement des compétences, ainsi qu'à la durabilité.

Le renforcement de la résilience exigera de dépasser les approches principalement réactives de gestion des risques au profit d'approches proactives et plus systémiques. Comme le souligne l'OCDE dans son examen de la résilience et des politiques agricoles canadiennes, la résilience exige une vision à plus long terme, ainsi qu'une réorientation des politiques et des mesures incitatives vers des avancées transformatrices, notamment celles qui réduisent l'exposition aux risques structurels et améliorent l'état de préparation.<sup>3</sup>

Renforcer la résilience contribue également à assurer la fiabilité du système alimentaire canadien dans un contexte mondial de plus en plus incertain. Instaurer des systèmes de production et des chaînes d'approvisionnement moins vulnérables aux pénuries d'intrants, à la volatilité des prix et aux perturbations commerciales soutiendra davantage la sécurité alimentaire au Canada.

Dans le cadre du PCS, la résilience devrait être abordée sous trois axes interdépendants :

- **Résilience économique** : capacité des exploitations agricoles et des entreprises agroalimentaires à demeurer compétitives, à améliorer leur rentabilité, à réduire leur dépendance aux intrants et à gérer la volatilité.
- **Résilience environnementale** : capacité des systèmes agricoles à s'adapter aux pressions climatiques et écologiques tout en maintenant la productivité grâce à la santé des sols, à la biodiversité et à des nutriments disponibles localement.
- **Résilience sociale** : capacité des agriculteurs, des travailleurs, des entreprises et des collectivités à maintenir les moyens de subsistance, le bien-être et la continuité générationnelle.

Ces dimensions se renforcent mutuellement et sont toutes nécessaires au maintien d' un secteur agroalimentaire résilient. Elles exigent des approches coordonnées qui relient production, transformation, marchés et personnes. Une approche fondée sur la résilience dans le PCS permettrait de mieux refléter la diversité de l'agriculture canadienne tout en renforçant la capacité structurelle du secteur.

---

<sup>2</sup> Le présent mémoire s'appuie sur la définition de la résilience de l'OCDE, harmonisée avec l'utilisation de cette définition par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le contexte du PCS :

« La capacité de se préparer et de planifier, d'absorber les chocs, de s'en remettre, puis de s'adapter et de se transformer avec plus de succès à la suite d'événements défavorables. »

OCDE (2020), Renforcer la résilience agricole face à de multiples risques, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2250453e-en>.

<sup>3</sup> OCDE (2020), Renforcer la résilience agricole face à de multiples risques, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/2250453e-en>.

## Les systèmes biologiques comme occasion stratégique

Un accent délibéré sur les chaînes d'approvisionnement et les secteurs stratégiques capables de générer simultanément des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux peut accélérer le renforcement de la résilience agroalimentaire.

Les systèmes biologiques présentent l'opportunité de dépasser les approches réactives, comme le recommande l'OCDE, en misant sur des solutions transformatrices stratégiques qui réduisent ou éliminent certains risques à la source.

Nous proposons que le PCS soutienne le développement et la croissance de systèmes de production biologique durables qui permettent d'éliminer certaines vulnérabilités tout en atténuant d'autres risques.

À l'échelle de la ferme, les systèmes biologiques intègrent directement la résilience à la gestion agricole, car ils :

- **Réduisent la dépendance aux intrants externes**, notamment les pesticides issus des combustibles fossiles et les engrais de synthèse, diminuant ainsi la vulnérabilité structurelle à la volatilité des prix, aux ruptures d'approvisionnement et aux chocs géopolitiques.
- **Renforcent la santé des sols et les fonctions écologiques**, améliorent la rétention d'eau et la résilience face aux inondations, aux sécheresses et aux événements climatiques extrêmes, tout en améliorant l'efficacité et le cycle des nutriments.
- **Favorisent la diversité des cultures et de l'élevage**, en réduisant l'exposition aux chocs sur la production et le marché et générant des bénéfices nutritionnels.

Parallèlement, les producteurs biologiques tirent parti de ces avantages agricoles grâce à des primes de marché, des canaux différenciés, des possibilités sur les marchés intérieurs et d'exportation, ainsi qu'à la confiance des consommateurs. À l'échelle de la chaîne de valeur, les producteurs et transformateurs biologiques canadiens évoluent dans un cadre réglementaire national fondé sur des normes vérifiées par tierce partie, et ont accès à des marchés lucratifs appuyés par 35 ententes d'équivalence sur les marchés internationaux couvrant plus de 90 % du marché biologique mondial.<sup>4</sup>

Le secteur biologique est un secteur national établi, présent à de multiples échelles, avec un fort potentiel de croissance dans les domaines de l'agriculture, de l'aquaculture, de la transformation et de la production alimentaire à valeur ajoutée. Les fermes biologiques exploitent déjà 2,61 millions d'acres de terres agricoles, dont plus de la moitié se trouvent dans les Prairies.<sup>5</sup> Le secteur compte près de 6 000 producteurs et 1 600 transformateurs répartis dans toutes les provinces et actifs dans une diversité de systèmes de production.<sup>6</sup> La production est largement répartie entre les grandes cultures et oléagineux, l'horticulture, les autres cultures et l'élevage, ce qui reflète un potentiel d'expansion à grande échelle.<sup>7</sup> Le secteur

---

<sup>4</sup> Voir l'Annexe 2 ci-dessous pour plus de détails sur les Normes biologiques canadiennes et les ententes d'équivalence biologique.

<sup>5</sup> Données de Canada Organic Trade Association.

<sup>6</sup> Données de Canada Organic Trade Association.

<sup>7</sup> Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2021.

couvre différentes filières, régions et tailles d'exploitation, fournissant une vaste gamme de produits et d'ingrédients destinés aux aliments et boissons à valeur ajoutée sur les marchés intérieurs et d'exportation.

## **Contribution directe du biologique aux principaux objectifs et résultats du PCS :**

### **Résilience économique**

- **Compétitivité** : Le biologique peut améliorer les marges nettes des fermes, réduire la dépendance aux intrants et positionner les agriculteurs et entreprises agroalimentaires canadiennes dans des marchés à forte valeur ajoutée.<sup>8</sup>
- **Marchés et commerce** : Le biologique peut soutenir la croissance commerciale, la diversification et l'ouverture de nouveaux débouchés pour les cultures et produits d'élevage canadiens grâce à une demande intérieure et mondiale soutenue, à des normes reconnues internationalement et à l'accès à des marchés différenciés. Les normes biologiques permettent également de répondre aux exigences strictes d'importation dans des juridictions clés, offrant aux producteurs canadiens une voie reconnue pour maintenir et élargir l'accès aux marchés.

### **Résilience environnementale**

- **Science et innovation** : Les systèmes biologiques peuvent stimuler une innovation continue, fondée sur une approche systémique, en agronomie, en gestion des sols et en pratiques biologiques pour la fertilité ainsi que la gestion des ravageurs et des mauvaises herbes – faisant progresser la durabilité et les meilleures pratiques à l'échelle de l'ensemble du secteur agricole.<sup>9</sup>
- **Durabilité** : Le biologique peut maintenir la santé des sols, protéger la biodiversité et réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforçant ainsi la résilience face aux chocs climatiques.<sup>10</sup>

### **Résilience sociale**

---

26 % des fermes biologiques sont dans les grandes cultures et oléagineux, 22 % en horticulture, 32 % dans les autres cultures et 21 % en production animale.

<sup>8</sup> Un rapport de synthèse des données probantes publié en 2025 conclut que les cultures biologiques peuvent être deux fois plus rentables et que le triplement des superficies biologiques au Canada générerait 1,73 milliard de dollars additionnels en revenus agricoles nets.

Canadian Organic Growers (2025). Valoriser et maximiser les bénéfices liés à l'agriculture biologique : Impacts économiques et environnementaux du bio et recommandations stratégiques pour le Canada. Canadian Organic Growers, Ottawa, ON. <https://cog.ca/fr/policy/organic-task-force>.

<sup>9</sup> Fédération biologique du Canada. Grappe scientifique biologique 4. <https://www.science-bio-canada.ca/>.

<sup>10</sup> Un rapport de synthèse des données probantes publié en 2025 conclut que les systèmes agricoles biologiques maintiennent en moyenne la santé des sols, améliorent la biodiversité grâce à l'élimination de certains pesticides et à une plus grande conservation des habitats agricoles, et réduisent les émissions de GES de 35 % par acre et 15 % par unité de production. Canadian Organic Growers. 2025. Cultivating the Organic Opportunity for Canadian Farmers and Consumers: Economic and Environmental Impacts of Organic Agriculture and Policy Recommendations for Canada. Canadian Organic Growers, Ottawa, ON. <https://cog.ca/policy/organic-task-force/>.

- **Renouvellement du secteur** : Le biologique peut attirer de nouveaux entrants, créer de nouvelles voies d'accès à l'agriculture et soutenir des modèles agricoles diversifiés.<sup>11</sup>
- **Sécurité et souveraineté alimentaires** : Le biologique peut favoriser des systèmes alimentaires plus locaux, moins dépendants des importations et plus résilients, tout en renforçant la capacité de contrôle sur la production, la transformation, la distribution et l'accès aux aliments, notamment dans les systèmes communautaires et autochtones.

Malgré ces contributions, la production biologique a reçu un soutien politique et des investissements limités au Canada. Pendant ce temps, **des juridictions concurrentes, notamment les États-Unis et l'Union européenne, investissent stratégiquement dans la croissance de la production biologique et le développement des marchés.** Les États-Unis consacrent environ huit fois plus de ressources que le Canada, notamment au moyen d'une nouvelle initiative de conversion vers le biologique budgétée à 300 millions de dollars américains,<sup>12</sup> tandis que l'Union européenne investit en moyenne 200 fois plus que le Canada.<sup>13</sup>

Le manque relatif de reconnaissance politique et d'investissement au Canada a créé un écart de compétitivité ainsi qu'une dépendance croissante aux importations.

En conséquence, la production biologique canadienne a stagné et reculé dans certaines régions, même si la demande continue d'augmenter. **Le marché biologique canadien dépasse maintenant 11,88 milliards de dollars (2025) et croît d'environ 8 % par année, alors que près de 80 % des aliments biologiques consommés au pays sont importés, principalement des États-Unis.**<sup>14</sup>

À l'échelle mondiale, le marché biologique dépasse 230 milliards de dollars et continue de croître rapidement.<sup>15 16</sup>

La production canadienne stagne à cause des obstacles persistants à l'entrée, des risques associés à la conversion et des contraintes structurelles qui freinent la croissance du secteur.

---

<sup>11</sup> Une analyse des données du Recensement de l'agriculture de 2016 indique que les jeunes agriculteurs sont disproportionnellement représentés dans les exploitations biologiques. Bibliothèque du Parlement. 2020. L'agriculture biologique au Canada. Publication no 2020-07-F.

[https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr\\_CA/ResearchPublications/202007E](https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202007E).

<sup>12</sup> Département de l'Agriculture des États-Unis. Initiative de transition vers l'agriculture biologique.

<https://www.farmers.gov/your-business/organic/organic-transition-initiative>.

<sup>13</sup> Canadian Organic Growers (2025). Valoriser et maximiser les bénéfices liés à l'agriculture biologique.

<sup>14</sup> Agence canadienne d'inspection des aliments.

Célébrons 15 ans de produits biologiques auxquels les Canadiens peuvent faire confiance.

<https://inspection.canada.ca/en/inspect-and-protect/food-safety/celebrating-15-years-organic-products-canadians-can-trust>.

<sup>15</sup> FiBL et IFOAM Organics International. Le monde de l'agriculture biologique : statistiques et tendances émergentes 2026. <https://www.fibl.org/en/shop-en/1861-organic-world-2026>.

<sup>16</sup> Le marché biologique de la région indo-pacifique devrait doubler d'ici 2029 - voir : Bagnato, R. (2025). Organic food agreements open global markets to Canadian exporters. Exportation et développement Canada.

<https://www.edc.ca/en/article/organic-food-agreements-open-globalmarkets-to-canadian-exporters.html>.

Le marché européen devrait plus que doubler dans les prochaines années - voir : Skål Europe. 2025. The Booming Economics of Organic Food in Europe.

<https://www.skaleurope.org/news/the-booming-economics-of-organic-food-in-europe/>.

La Canada rate l'occasion de renforcer sa compétitivité, d'accroître l'offre intérieure, de réduire sa dépendance externe et d'améliorer la résilience de son système agricole et agroalimentaire.

Grâce à des investissements ciblés dans le cadre du PCS, le Canada peut accroître sa production intérieure, capter une plus grande part de la croissance des marchés à valeur ajoutée (tant au pays qu'à l'exportation) et faire progresser des objectifs plus larges de résilience.

## Les priorités qui permettront au biologique de prendre de l'ampleur et de s'affirmer comme axe stratégique

Réaliser le plein potentiel de l'agriculture biologique, de l'aquaculture biologique et de l'alimentation biologique exigera des mesures ciblées pour surmonter les obstacles persistants à la croissance, partager les risques avec le secteur et créer les conditions favorables à une participation accrue de l'ensemble de la chaîne de valeur, et à toutes les échelles d'exploitation, y compris les petites et moyennes entreprises. Nous avons identifié les domaines d'investissement prioritaires suivants pour le prochain cadre stratégique agricole :<sup>17</sup>

- **Soutien à la conversion** afin de réduire les risques associés à la période pluriannuelle (3 ans) de conversion vers la production biologique et d'encourager les nouveaux entrants
- **Services-conseils et de vulgarisation** pour appuyer les agriculteurs en agronomie biologique, en innovation, le transfert des connaissances et l'adoption de technologies, y compris par le biais de réseaux de pairs et les communautés de pratique
- **Investissements accrus dans la recherche biologique** afin de soutenir la gestion biologique, le développement variétal et les pratiques de gestion bénéfiques
- **Programmes incitatifs souples** appuyant l'adoption de pratiques et de systèmes de gestion améliorant la productivité, la rentabilité et la performance environnementale des systèmes biologiques, tout en reconnaissant les premiers adoptants
- **Ajustement des programmes de gestion des risques de l'entreprise** afin de mieux soutenir les besoins spécifiques des systèmes biologiques, les profils de risque, la valeur des cultures, les rendements, les types de cultures et les pratiques de gestion
- **Développement des chaînes d'approvisionnement et des infrastructures**, y compris la capacité de transformation biologique, le développement de produits et la coordination locale et régionale pour combler les lacunes structurelles
- **Développement du marché intérieur et soutien à l'exportation** afin de renforcer la sensibilisation, la confiance du public et l'accessibilité des produits biologiques canadiens au pays et à l'étranger
- **Accès accru aux données sur le biologique** (production, suivi des prix, intelligence de marché et commerce) afin de renforcer la compétitivité et la croissance
- **Financement complet et permanent** de l'examen des Normes biologiques canadiennes

---

<sup>17</sup> Le secteur biologique canadien a entrepris un important travail de planification dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action biologique pour le Canada. Les priorités supplémentaires identifiées dans le cadre de ce processus constituent une base solide pour l'élaboration d'une stratégie de développement de l'agriculture et de l'alimentation biologiques dans le PCS.

<https://canada-organic.ca/fr/ce-quon-fait/plaidoyer/plan-daction-biologique>.

- **Infrastructures de développement sectoriel** afin d'accroître la capacité des organisations de l'industrie à offrir des services
- **Renforcement du mécanisme national de coordination** pour aligner les investissements, réduire les chevauchements, diffuser l'innovation et soutenir une croissance cohérente à long terme, conformément aux recommandations de l'OCDE<sup>18</sup>

Les investissements dans l'agriculture biologique et l'alimentation biologiques dans le PCS contribueront à renforcer la résilience et la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

## Soumis par :

Association des consommateurs biologiques responsables	Ontario Organic
	Organic Alberta
Association pour le commerce biologique du Canada	Organic BC
Canadian Organic Seafood Association	Organic Nova Scotia
Centre d'agriculture biologique du Canada	PEI Certified Organic Producers Cooperative
Cultivons biologique Canada	Réseau régional de l'industrie biologique du Canada atlantique
Fédération biologique du Canada	
Filière biologique du Québec	SaskOrganics Association Inc.
Growers of Organic Food Yukon	Union des producteurs agricoles
Manitoba Organics	

## Annexe 1 : Domaines prioritaires et mesures proposées

La présente section fournit des précisions supplémentaires sur les domaines d'investissement prioritaires identifiés dans le présent mémoire et sur la façon dont le prochain cadre stratégique agricole peut contribuer à renforcer la capacité du secteur, la compétitivité, la capacité d'approvisionnement intérieur, la durabilité, la sécurité alimentaire et la résilience à long terme.

---

<sup>18</sup> « Une forme plus robuste de stratégie nationale ou de mécanisme de coordination pourrait être bénéfique afin d'éviter les chevauchements, de faire profiter tous les producteurs des innovations utiles et d'assurer que les résultats de ces initiatives appuient d'autres avancées politiques lorsque pertinent. » OCDE (2020), Renforcer la résilience agricole face à de multiples risques, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/2250453e-en>.

## Résilience à la ferme et atténuation des risques

La production biologique peut renforcer la résilience à l'échelle de la ferme en réduisant la dépendance aux intrants, en améliorant la rentabilité, en soutenant la santé des sols, en créant les conditions favorables à l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques et en augmentant la capacité d'adaptation aux chocs climatiques et du marché. Toutefois, les outils actuels des politiques publiques ne soutiennent pas toujours les défis liés aux périodes de conversion vers le biologique, les systèmes diversifiés et les marchés différenciés. Les petites entreprises de transformation font également face à des coûts unitaires plus élevés et à un accès limité au capital. Des améliorations ciblées pourraient réduire les obstacles à l'entrée et favoriser une adoption accrue.

Mesures prioritaires possibles :

- Soutien à la conversion afin de réduire les risques associés à la période pluriannuelle de conversion, y compris des mesures temporaires de stabilisation du revenu, l'assistance technique et l'accompagnement en planification
- Modernisation des programmes de gestion des risques en agriculture afin de mieux refléter les systèmes de production biologique, la valeur des cultures, les rendements et les pratiques de gestion, tout en favorisant une gestion proactive des risques et des résultats de résilience à l'échelle des systèmes
- Programmes incitatifs compatibles avec les systèmes biologiques à faibles intrants, y compris la reconnaissance des premiers adoptants
- Amélioration de l'accès à l'assurance, au financement et à d'autres outils adaptés aux exploitations de plus petite taille et aux fermes diversifiées

## Compétitivité, marchés et capacité d'approvisionnement intérieur

Le Canada bénéficie d'une forte demande en croissance pour les produits biologiques, mais la capacité de production et de transformation intérieure n'a pas suivi le rythme. Des investissements stratégiques pourraient renforcer la compétitivité, réduire la dépendance aux importations, accroître la capacité d'approvisionnement alimentaire intérieur, améliorer la sécurité alimentaire et créer de nouvelles possibilités pour les agriculteurs et entreprises agroalimentaires canadiennes sur les marchés intérieurs et d'exportation.

Mesures prioritaires possibles :

- Identification et augmentation de la production intérieure de cultures, produits, semences, aliments du bétail et ingrédients biologiques prioritaires
- Investissements dans les infrastructures biologiques de transformation, d'entreposage, de regroupement et de distribution à des échelles appropriées, y compris celles des fermes, des transformateurs et des entreprises alimentaires de petite et moyenne taille.
- Développement des marchés et soutien aux exportations afin d'assurer un accès équitable aux marchés et de renforcer la demande et la confiance des consommateurs envers les produits biologiques canadiens, au pays comme à l'international

- Amélioration de l'intelligence de marché, du suivi des prix, des données de production et des données commerciales sur le biologique
- Soutien à la certification afin de réduire les obstacles liés à l'accès aux marchés pour les producteurs et transformateurs
- Développement et coordination des chaînes d'approvisionnement régionales afin de renforcer la capacité du système alimentaire intérieur et l'autonomie stratégique
- Harmonisation des politiques commerciales et des cadres réglementaires avec les normes biologiques et les ententes d'équivalence
- Approvisionnement public favorisant les aliments locaux, canadiens et biologiques

## **Innovation, recherche et transfert des connaissances**

La compétitivité et la résilience à long terme reposent sur une innovation continue, des systèmes de connaissances intégrés et des passerelles solides entre la recherche et la vulgarisation. Les systèmes biologiques illustrent un modèle d'innovation fondé sur l'adaptation systémique, les producteurs agissant souvent comme premiers adoptants de pratiques liées à la santé des sols, à la diversification et à la gestion biologique. L'expansion de la production biologique nécessitera un meilleur accès à la recherche, aux services-conseils agronomiques et aux réseaux d'apprentissage entre agriculteurs.

Mesures prioritaires possibles :

- Augmentation des investissements publics dans la recherche biologique et à faibles intrants, le développement variétal, les intrants biologiques, la santé des sols, le cycle des nutriments et l'agronomie appliquée
- Protection et expansion des capacités de recherche de longue durée sur le terrain et des essais à la ferme
- Déploiement accru de services indépendants de vulgarisation et de conseil spécialisés en agriculture biologique et à faibles intrants
- Soutien à l'innovation dirigée par les agriculteurs, à l'apprentissage entre pairs et aux communautés de pratique
- Collecte de données à la ferme, analyse comparative et mesure de la performance pour appuyer la prise de décision à la ferme et améliorer la résilience, la productivité, la rentabilité, la performance environnementale, l'accès aux marchés et la reddition de comptes
- Meilleure intégration des priorités de recherche en agriculture biologique dans la conception des politiques et programmes

## **Renouvellement du secteur et capacité de la main-d'œuvre**

La croissance à long terme dépend de la capacité des ressources humaines, de la relève entrepreneuriale, de la disponibilité de la main-d'œuvre et de la capacité institutionnelle. L'expansion de la production biologique exigera de meilleurs parcours pour les nouveaux entrants, les travailleurs qualifiés, l'accès au capital de la relève, l'accès à la terre et à la propriété agricole, ainsi qu'un leadership sectoriel coordonné.

Mesures prioritaires possibles :

- Financer des programmes et des organisations qui soutiennent les nouveaux arrivants en agriculture biologique (y compris l'aquaculture), notamment par le biais d'apprentissages à la ferme, de mise en relation avec des propriétaires fonciers et de services d'aide adaptés aux nouveaux arrivants, incluant les jeunes, les Autochtones et les agriculteurs immigrants
- Formation ciblée et développement des compétences en production biologique, transformation et secteurs à valeur ajoutée
- Stratégies d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre adaptées aux exploitations diversifiées et aux activités à valeur ajoutée
- Soutien à la capacité des organisations sectorielles offrant des services aux producteurs, et soutenant le développement du marché, et de la formation

## **Annexe 2 : Les Normes biologiques canadiennes comme infrastructure stratégique**

Le secteur biologique canadien fonctionne sous l'égide des Normes biologiques canadiennes, un cadre réglementaire national qui régit la production, la transformation et l'étiquetage biologiques.<sup>19</sup> Ces normes établissent des règles claires et assurent l'intégrité du marché tout au long de la chaîne de valeur, et reposent sur quatre principes généraux : la santé, l'écologie, l'équité et la précaution.<sup>20</sup>

La certification biologique exige une documentation rigoureuse et constante des pratiques de gestion et des intrants, et inclut des processus d'audit réalisés par des tiers. Le cadre réglementaire établit des normes de production et de transformation qui soutiennent la santé des sols, la biodiversité, le cycle des nutriments, l'utilisation responsable des intrants, le bien-être animal, la traçabilité et les attentes du marché en matière d'intégrité biologique.<sup>21</sup>

En reposant sur un système défini et exécutoire, le biologique offre aux gouvernements une plateforme crédible pour faire progresser la résilience, la compétitivité, la durabilité et la confiance du public.

Les normes soutiennent également les ententes d'équivalence commerciale internationale du Canada en matière de produits biologiques, favorisant l'accès à des marchés d'exportation de

---

<sup>19</sup> Agence canadienne d'inspection des aliments. 2026. Normes biologiques canadiennes. <https://inspection.canada.ca/en/food-labels/organic-products/standards>.

<sup>20</sup> Voir l'introduction (p. 1) de la norme CAN/CGSB-32.310, « Principes généraux de la production biologique ». Ces principes fondés sur un consensus international ont été élaborés par l'IFOAM Organics International. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2026/ongc-cgsb/P29-32-310-2026-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2026/ongc-cgsb/P29-32-310-2026-eng.pdf).

<sup>21</sup> En vertu de la norme CAN/CGSB 32.310 des Normes biologiques canadiennes, « Systèmes de production biologique : principes généraux et normes de gestion », la production biologique est définie comme « un système holistique conçu pour optimiser la productivité et la santé des agroécosystèmes, y compris les organismes du sol, les plantes, le bétail et les personnes. L'objectif principal de la production biologique est de développer des entreprises durables et harmonieuses avec l'environnement. » <https://www.publications.gc.ca/site/eng/9.960491/publication.html>.

grande valeur et facilitant les échanges avec des partenaires clés. Le Canada compte neuf ententes d'équivalence biologique avec 35 pays, qui représentent plus de 90 % du marché biologique mondial.<sup>22</sup>

Alors que le prochain cadre stratégique pour l'agriculture examine les possibilités de croissance stratégique, le biologique offre la possibilité d'accroître les retombées grâce à un cadre existant fiable et prêt à être déployé sur les marchés.

---

<sup>22</sup> Agence canadienne d'inspection des aliments. 2026. Ententes d'équivalence biologique. <https://inspection.canada.ca/en/food-labels/organic-products/equivalence-arrangements>.